Formations RCR - Période d'inscription Session d'hiver / Printemps 2020

Les inscriptions pour les formations RCR sont maintenant disponibles en vue de la session d'hiver / printemps 2020.

Les inscriptions se font directement sur la page intranet à partir du lien suivant :

http://intranetcemtl.cemtl.rtss.gc.ca/index.php?id=1842

Ressources humaines/Formation et gestion des talents/Demande d'inscription aux formations/RCR



Formation Cardio-secours RCR et DEA Hiver

Pour les préposées aux bénéficiaires et les auxiliaires en santé et service sociaux Formation volontaire offerte en dehors des heures de travail (non rémunérée) en complément du plan de développement des compétences

Formation RCR (Héros en Trente)

Pour le personnel des catégories 2 et 3 Formation rémunérée (sur les heures de travail)

Formation Soins immédiat en réanimation (SIR)

Pour le personnel des catégories 1 et 4

Formation volontaire offerte en dehors des heures de travail (non rémunérée) en complément du plan de développement des compétences

L'approbation du gestionnaire est nécessaire pour la formation Héros en Trente. Afin de ne pas générer du temps supplémentaire, nous vous prions de vous entendre avec votre gestionnaire sur votre horaire de travail. Vous serez rémunéré à un taux régulier.

Les places sont limitées. Le service de formation et gestion des talents se réserve le droit d'annuler un groupe si un nombre minimal d'inscriptions n'est pas atteint. Une confirmation sera envoyée au gestionnaire ainsi qu'au participant 2 semaines avant la formation. Pour toute question, vous pouvez contacter, Mme Natacha Boudreau, au Service de formation et gestion des talents à l'adresse courriel: nboudreau.hmr@ssss.gouv.qc.ca.

Service de formation et gestion des talents